

**CRséance03022020**

L'an Deux Mille Vingt le Trois du mois de Février à Vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MESMIN -dûment convoqués par le Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de M. Philippe PAILLAT –Maire-pour la session ordinaire.

---

1 – Adoption du Procès Verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 Décembre 2019

**2 – Autorisation d’engager, liquider et mandater des factures d’investissement avant le vote du budget**

Le Conseil Municipal autorise l’engagement, la liquidation et le mandatement de factures d’investissement d’un montant total de 1820.00€ avant le vote du budget.

**3 – Subventions 2020**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de voter une enveloppe de 40 000.00€ à destination des associations au titre du budget 2020

**4 – Subvention OGEC 2020**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’approuver le montant de 64 999.00€ à destination de l’OGEC au titre de 2020

**5 – Convention de forfait communal de Contrat d’Association avec l’OGEC de Saint-Mesmin 2018-2021 : Avenant**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité l’avenant à la convention de forfait communal de Contrat d’Association avec l’OGEC.

**6 – Subvention Familles Rurales 2020 : Echancier**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’approuver le versement de la subvention à destination de Familles Rurales aux échéances suivantes : 25% au 1<sup>er</sup> mars, 50% au 15 Juin et 25% au 25 novembre sur présentation du bilan.

**7 – Subvention Les Petites Canailles 2020 : Echancier**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’approuver le versement de la subvention à destination de Les Petites Canailles aux échéances suivantes : 50% au 1<sup>er</sup> mars, 25% au 15 Septembre et 25% au 25 octobre sur présentation du bilan.

**8 –Droit de préemption immeuble situé 4 avenue des Monts**

Le Conseil Municipal décide à l’unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur l’immeuble situé 4 avenue des Monts.

**9 – Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la renégociation et la gestion des marchés d’assurance**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le recours à DELTA CONSULTANT dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la renégociation et la gestion des marchés d'assurance de 2021 à 2025 pour un montant de 2100.00€TTC.

**10 – Extension réseau électrique : la Veillerière**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge l'extension du réseau électrique à la Veillerière pour un montant de 4990.00€.

*Affiché le 07 février 2020*

*Le Maire,  
P. PAILLAT*

**Prochaine réunion le lundi 10 mars 2020 à 18 h 30**